

**COPIE**

## Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 2 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

### **I- Mesures normatives.**

**Fixation des modalités de déroulement de la campagne de commercialisation 2020-2021 des amandes de karité.**

Ladite campagne, dont le lancement aura lieu dans la commune de Gogounou, se déroulera du 15 septembre 2020 au 31 mai 2021.

En accédant à la volonté des acteurs de la filière, le Conseil a homologué le prix plancher de cession des amandes à 100 FCFA/kg.

Ce faisant, le Gouvernement entend encourager les personnes et les structures chargées de la collecte et de la transformation à observer davantage les meilleures conditions de traitement et de stockage, afin d'améliorer continuellement la qualité des produits.

A cet effet, le Ministre de l'Industrie et du Commerce veillera notamment à apporter l'appui matériel approprié dans le ramassage des noix, en vue de réduire la pénibilité de la collecte et de garantir plus de sécurité dans cette activité.

### **II- Communications.**

**II-1. Sélection de cabinets d'architecture pour la réalisation de mission de maîtrise d'œuvre complète du projet de construction de sept (7) arènes culturelles.**

La construction et l'équipement d'infrastructures culturelles aux normes et standards internationaux sont une composante du Programme d'Action du Gouvernement.

Leur réalisation permettra de promouvoir des espaces de diffusion des créations artistiques, des spectacles vivants dédiés essentiellement à la jeunesse et au secteur de la culture. Ces espaces accueilleront des activités professionnelles et amateurs destinées au grand public.

Dans cette perspective, les négociations avec des cabinets spécialisés ont permis de retenir pour une mission de maîtrise d'œuvre complète, les cabinets d'architecture suivants :

- « **GOLDEN STONE** », pour la finalisation de la mission de maîtrise d'œuvre complète pour l'arène culturelle d'Abomey et la conduite de celle des arènes culturelles de Porto-Novo, Ouidah et Lokossa ;
- « **INSPIRED DESIGN** », pour la finalisation de la mission de maîtrise d'œuvre complète pour l'arène culturelle de Parakou et la conduite de celle des arènes culturelles de Kouandé et Natitingou.

Le Conseil, en approuvant cette communication, a instruit les Ministres concernés de faire procéder à la signature des contrats avec ces cabinets d'architecture, puis de veiller à la réalisation correcte de leurs missions.

## **II-2. Approbation de la feuille de route pour l'actualisation du Plan sectoriel de l'Education 2018-2030.**

La mise en œuvre du Plan sectoriel de l'Education (PSE) 2018-2030, adopté le 13 juin 2018, est marquée par de nombreuses réformes opérées dans les différents sous-secteurs de l'éducation, particulièrement s'agissant de la sélection et de la qualité des enseignements.

Dans ces réformes, figure également la stratégie de relance de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (ETFP) portée par la vision qu'à l'horizon 2030, "les jeunes en âge de travailler, y compris les personnes à besoins spécifiques, disposent de compétences demandées par le marché du travail, pour une croissance économique stable, durable et inclusive."

Une telle ambition implique, entre autres, que le plus grand nombre d'apprenants soit orienté vers les formations techniques et professionnelles.

En outre, en vue de donner plus de consistance à la politique éducative de notre pays, le Gouvernement a fait l'option d'étendre l'éducation de base à la fin du second cycle du secondaire, soit la classe de Terminale.

C'est donc pour tenir compte de cette dynamique et de ses implications sur le développement de notre pays que le Conseil a pris la décision de procéder à une actualisation du PSE et en a adopté la feuille de route.

### **II-3. Recrutement de cent (100) auditeurs de justice au titre de l'année 2020.**

Des efforts de renforcement de l'effectif du personnel magistrat s'avèrent nécessaires face au besoin manifeste de nouveaux recrutements.

L'objectif poursuivi est de combler le vide qu'induit la nécessité d'étendre la carte judiciaire de notre pays par la mise en service des juridictions du fond et de l'installation prochaine de la Cour des comptes.

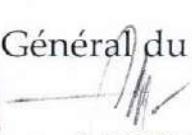
C'est pourquoi, pour favoriser, à terme, le meilleur fonctionnement du service public de la justice au profit des justiciables, le Conseil a marqué son accord pour le recrutement, au titre de cette année, de cent (100) auditeurs de justice.

### **III-Mesures individuelles.**

Sur proposition du Ministre, **Monsieur Sègbé Hermann DJEDOU** est nommé Directeur de l'Administration et des Finances au ministère des Infrastructures et des Transports.

Fait à Cotonou, le 2 septembre 2020.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

  
Édouard OUIIN-OURO.-

